

BILAN 2019

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



Communauté de Communes de la Région de Blain

Table des matières

1.	LE CADRE DE LA POLITIQUE DE PREVENTION DES DECHETS DU PAYS DE BLAIN	2
2.	L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DECHETS SUR LE TERRITOIRE.....	2
2.1.	Evolution de la production de déchets sur le Pays de Blain.....	2
2.2.	Bilan du CODEC 1 du SMCNA.....	3
2.3.	Récapitulatif des programmes de prévention déchets et leurs résultats	4
3.	LE DETAIL DES ACTIONS.....	5
3.1.	Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	5
3.1.1.	La sensibilisation du grand public	5
	• La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets :	5
	• Les autres animations grand public :	7
3.1.2.	Campagne de communication : valorisation des acteurs du territoire	8
	• Le contenu des vidéos :	8
	• Le calendrier du projet :	9
	• Les suites du projet :	10
3.1.3.	La sensibilisation du jeune public et des scolaires.....	10
3.1.4.	Valorisation des biodéchets : accompagnement des porteurs de projet.....	10
	• L'origine du projet :	10
	• Objectifs du projet de poulailler collectif :	11
	• Le déploiement du projet : étapes et calendrier	11
	• Les suites du projet :	11
3.1.5.	Diffusion du Stop Pub	12
3.2.	Le Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire	12
3.2.1.	Les déchets verts : promotion du broyage.....	12
3.2.2.	Lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire.....	13
3.2.3.	Démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale.....	14
	• Animation de la démarche :	15
	• Projet « Biodéchets » :	15
3.2.4.	Répar'acteurs : promotion des professionnels de la réparation	17
3.2.5.	Éco-défis	18
3.2.6.	Recyclerie de Blain et seconde vie des objets	19

1. LE CADRE DE LA POLITIQUE DE PREVENTION DES DECHETS DU PAYS DE BLAIN

Le Pays de Blain est engagé dans un Programme Local de Prévention des déchets (PLP) depuis 2010. Un premier PLP avait été co-signé pour une période 5 ans avec la Communauté de Communes de la Région de Nozay (CCRN), sous l'entité du Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA), syndicat responsable du traitement des déchets du territoire.

Il fixait un **objectif de réduction de 7% des Ordures Ménagères et Assimilés (OMA¹)** à l'issue de la période. Celui-ci a été largement atteint, aidé notamment par le lancement de la Redevance Incitative sur la CCRN: **-32,9 % d'OMA produits par habitant par an (résultats cumulés CCRN/Pays de Blain)**.

Depuis septembre 2015, la mise en place d'un PLP est devenue obligatoire pour toute collectivité territoriale détenant la compétence « collecte, valorisation et traitement des déchets ». Il fixe désormais un **objectif de réduction de 10 % des quantités de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA²) produits par habitant en 2020 (par rapport à 2010)**.

Par ailleurs, le SMCNA avait été retenu parmi les lauréats du premier appel à projets « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet », lancé en 2014 par le Ministère de l'Environnement. Cette labellisation a donné lieu au lancement d'un « Programme Zéro Gaspillage, Zéro Déchet » début 2016, puis à la **signature d'un « Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire » début 2017**. La CCN, collectivité adhérente au SMCNA, participe à la mise en place des actions du programme, qui fixe un **objectif de réduction de 10% des DMA en 3 ans, sur la période 2016-2019**.

Pour y parvenir, **3 axes de travail** ont été ciblés :

- **Déchets verts : promotion du broyage.**
- **Lutte contre le gaspillage alimentaire.**
- **Promotion du réemploi et de la réparation dans une démarche d'économie circulaire.**

2. L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DECHETS SUR LE TERRITOIRE

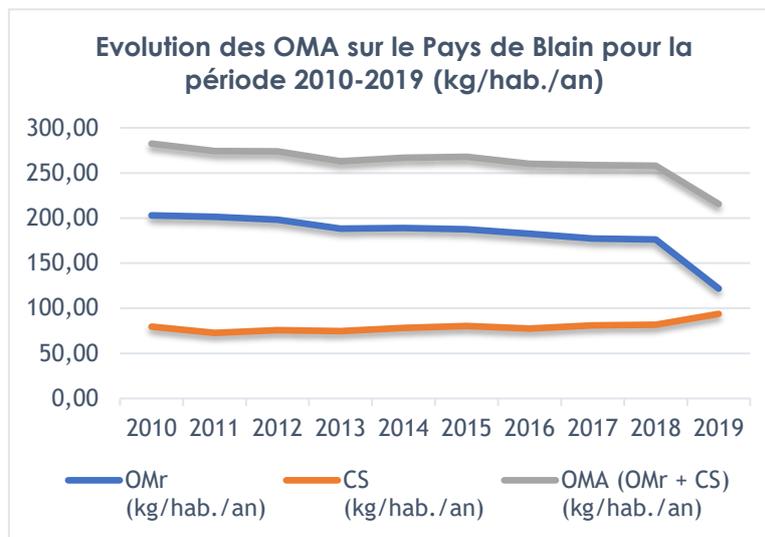
2.1. Evolution de la production de déchets sur le Pays de Blain

- ▼ **En 2019, la quantité d'Ordures Ménagères résiduelles (OMr) a diminué de 40% par rapport à 2010, pour s'établir à 121,8 kg par habitant par an.** Comme le montre le graphique ci-dessous, une diminution plus importante a été enregistrée entre 2018 et 2019, période de mise en place de la Redevance Incitative sur le Pays de Blain.

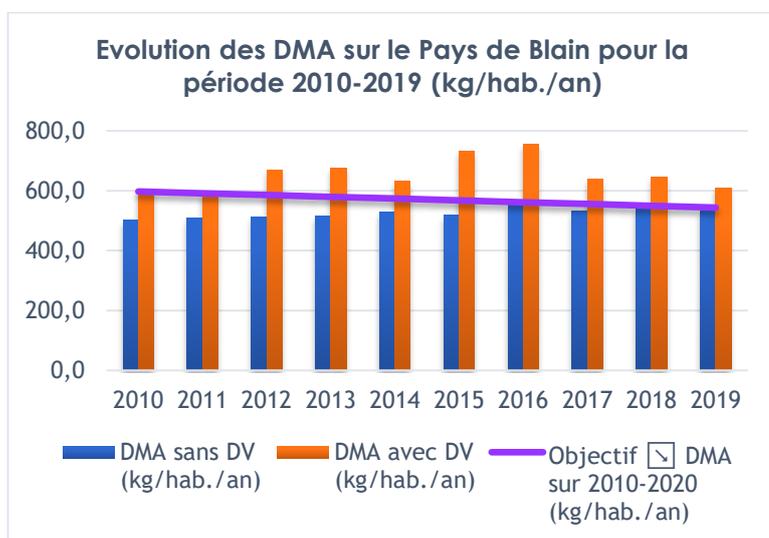
¹ OMA : Comprend les ordures ménagères résiduelles (déchets de la poubelle) et les déchets de la collecte sélective (papier/journaux/magazines ; verre ; emballages plastique/carton/acier/aluminium/briques alimentaires) des particuliers et professionnels.

² DMA : OMA + dépôts en déchèteries.

- Parallèlement, **la quantité de déchets triés par habitant a augmenté de 18%** (verre + papiers/journaux/magazines + autres emballages) : 79,5 kg/habitant en 2010 contre 93,8 kg/habitant en 2019.



- Si l'on ajoute à ces chiffres les déchets déposés en déchèteries, on observe cependant une **hausse de 2% des Déchets Ménagers et Assimilés produits par habitant par an sur la période 2010-2019**, voire même une hausse de 6% si l'on exclut les déchets verts (DV) du calcul. De 219 kg de déchets déposés en déchèteries par habitant en 2010, on passe à 317 kg par habitant en 2019 (hors déchets verts).



	2010	2019	Evolution 2010-2019
Total DMA <u>sans DV</u> (kg/hab./an)	501	532	6%
Total DMA <u>avec DV</u> (kg/hab./an)	598	610	2%

- Enfin, **la quantité de déchets enfouis entre 2010 et 2019 a diminué de plus de 13%**. Ainsi, de 4 213 tonnes de déchets enfouis en 2010, on passe à 3 657 tonnes de déchets enfouis en 2019 (OMr + tout venant des déchèteries).

2.2. Bilan du CODEC 1 du SMCNA

Rappel des objectifs :

- Engager des démarches auprès des acteurs du monde économique : déploiement de 2 démarches d'Écologie Industrielle et territoriale.

- Réduire les DMA de -10% entre 2010 et 2020 et au minimum de -1% par an, soit -3% en 3 ans entre 2017 et 2019.
- Réduire la part de l'enfouissement (objectif : part de l'enfouissement = 34% des DMA en 2018).

Résultats :

- Une démarche d'EIT lancée en 2018 sur la CCRB et une démarche en cours de lancement sur la CCN (second semestre 2019).
- Réduction des DMA de -18% en 2019 par rapport à 2010. Environ -3% de DMA entre 2017 et 2019.
- 39% de DMA enfouis en 2019.

▼ Tableau récapitulatif des résultats du CODEC 1 :

											Atteinte de l'objectif
1/ Démarche EIT sur le territoire :		Objectif : 2 démarches									100%
2/ Evolution des DMA (2010-2020) :		Objectifs : - 10 % de 2010 à 2020, - 1% /an et - 3% sur les 3 ans du CODEC									100%
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (projection)	
<i>Hab.</i>	131 587	135 982	139 162	142 091	144 950	147 309	150 002	152 375	154 830	157 078	
Ordures Ménagères (tonnes)	25 895	25 958	22 245	20 640	20 350	20 678	20 537	20 662	20 282	19 483	
Collecte Sélective (tonnes)	11 015	11 030	11 412	12 331	12 725	12 590	12 600	12 463	14 186	13 851	
Déchèteries (tonnes), hors inertes	49 598	44 895	41 349	44 853	51 343	55 090	55 038	51 293	52 129	51 271	
Total	86 508	81 883	75 006	77 824	84 418	88 358	88 175	84 418	86 597	84 605	
Ratio kg/hab.	657	602	539	548	582	600	588	554	559	539	
Evolution par an		-8%	-10%	2%	6%	3%	-2%	-6%	1%	-4%	
Evolution 2010 - 2019	-18%										
Evolution 3 ans CODEC										-3%	
3/ Evolution du tonnage à l'enfouissement (2010-2020) :		Objectif : 34 % du gisement des DMA pour 2018									91%
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
<i>Hab.</i>	131 587	135 982	139 162	142 091	144 950	147 309	150 002	152 375	154 830	157 078	
Ordures Ménagères (tonnes)	25 895	25 958	22 245	20 640	20 350	20 678	20 537	20 662	20 282	19 483	
Encombrants (tonnes)	9 125	9 280	9 284	9 192	9 554	9 834	9 387	11 244	12 204	13 555	
Total	35 020	35 238	31 529	29 832	29 904	30 512	29 924	31 906	32 486	33 037	
Ratio kg /hab.	266	259	227	210	206	207	199	209	210	210	
Evolution par an en %		-3	-13	-7	-2	0	-4	5	0	0	
Ratio d'enfouissement / an en %	40	43	42	38	35	35	34	38	38	39	

2.3. Récapitulatif des programmes de prévention déchets et leurs résultats

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
						PLPDMA obligatoire			31/12/2018 : date limite élaboration PLPDMA	Passage à la RI					
CCRB	PLPOMA commun CCRN/CCRB (convention par l'intermédiaire du SMCNA car soutiens ADEME uniquement pour territoires ≥20 000 hab.) Objectif : -7% OMA en 5 ans Résultats : -32,9 % d'OMA produits par an par hab. (résultats cumulés CCRN/CCRB ; mise en place de la RI en 2013 sur la CCRN) -5,52% d'OMA pour CCRB					PLPDMA 1 Objectif : -7% DMA en 2020 (par rapport à 2010) Résultats : 2015-2018 : -12% de DMA avec DV +4% de DMA sans DV 2010-2018 : +8% de DMA avec & sans DV					PLPDMA 2				
	SMCNA	1er appel à projets Territoire ZDZG Labellisation en 2014					CODEC 1 Objectifs : -1% DMA/an > ratio global d'enfouissement (objectif : 34% des DMA en 2018) 2 démarches d'EIT Résultats : -18% de DMA sur 2010-2019 -3% de DMA sur 2017-2019 39% de DMA enfouis EIT sur CCRB et CCN								

3. LE DETAIL DES ACTIONS

3.1. Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

3.1.1. La sensibilisation du grand public

Afin d'accompagner les usagers vers un changement de pratiques, le Pays de Blain organise des **actions de sensibilisation à l'occasion de temps forts** (Semaine Européenne de la Réduction des Déchets) et développe des **animations à destination de publics ciblés, en partenariat avec des acteurs locaux.**

- **La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets :**

Chaque année depuis 2016, le Pays de Blain participe à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD). Lancée en 2009 dans le cadre du programme LIFE+ de la Commission Européenne pour une durée initiale de 4 ans, la SERD est devenue un évènement récurrent, qui se déroule chaque année sur la fin du mois de novembre. Ce temps fort a pour objectif de :

- Sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets produits.
- Donner des clés pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant.
- Mettre en lumière les démarches développées en ce sens, de façon ponctuelle ou plus durable.

L'édition 2019 de la SERD sur le Pays de Blain s'est tenue sur une période élargie par rapport aux dates officielles, afin d'intégrer les actions de l'ensemble des partenaires (12 au total) : **du dimanche 10 novembre au mercredi 4 décembre 2019. 17 actions étaient programmées, dont une majorité d'ateliers participatifs, qui ont réuni 251 participants.**

- ▼ **Les partenaires de l'évènement :**



Le programme 2019 du Pays de Blain :

16 animations pour tous !

OPÉRATION NATURE PROPRE

Dimanche 10 nov. de 9h30 à 12h
Forêt du GÂVRE
Venez participer à une balade ramassage conviviale et éco-citoyenne. Départ du rond-point de l'Étoile, face au kiosque de l'ONF au Gâvre.
Organisé par la Maison de la Forêt et Les Amis de la Forêt du Gâvre
Tél. 02 40 51 25 14

CAFÉ RÉPARE

Samedi 16 nov. de 9h30 à 12h30
Centre Socio Culturel Tempo
7 rue du 11 novembre à BLAIN
Petit électronique, informatique, textile ou bois, des bénévoles seront présents pour réparer avec vous vos objets qui peuvent encore servir !
Animé par l'Asphynk bougre et le CSC Tempo
Tél. 02 40 87 12 58

ATELIER SOINS DU BÉBÉ

Mardi 19 nov. de 18h à 20h
Maison de l'Enfance 1 allée Romainé à BLAIN
Amandine et sa famille ont fait le choix d'un mode de vie plus simple, sain et bienveillant. Venez échanger et pratiquer autour de la thématique des soins du bébé : fabrication d'un liniment, son nécessaire maison, lingettes ou couches lavables...
Organisé par le Pays de Blain, animé par Amandine Beauné
Sur inscription : 02 40 79 09 92 ou animation-prevention@cc-regionblain.fr (10 participants maxi)

ATELIER RÉCUP' COUTURE : FABRICATION DE SACS-À-VRAC

Mercredi 20 nov. de 14h30 à 16h
Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation, 7 rue Victor Scheuchter à BLAIN
Accompagnés par 2 couturières, transformez vos anciens tissus en sacs-à-vmc pour des courses zéro plastique et zéro emballage jetable. Débutants ou initiés, vous êtes les bienvenus ! N'oubliez pas vos vieux draps, T-shirts, chemises en coton.
Organisé par le Pays de Blain et animé par Le Fil Enchanté et Cath' Couture Créations.
Sur inscription : 02 40 79 09 92 ou animation-prevention@cc-regionblain.fr (10 participants maxi)

ATELIER « J'INSTALLE DES TOILETTES SÈCHES DANS MA MAISON »

Mercredi 20 nov. de 15h à 17h
Recyclerie, 6 rue Gustave Eiffel ZA des Blachets (près du garage AD) à BLAIN
Les toilettes sèches sont une alternative écologique et économique aux toilettes à eau. Découvrez en quoi elles ont parfaitement leur place chez nous et participez à la construction d'un prototype !
Organisé et animé par le Jardin des Happycuriens
Sur inscription : 06 45 07 49 18 ou contact@lejardindeshappycuriens.com

ATELIER PROLONGER LA DURÉE DE VIE DE SON ORDINATEUR

Vendredi 22 nov. de 9h30 à 12h30
Centre Socio Culturel Tempo
7 rue du 11 novembre à BLAIN
Apprendre à soigner, à diagnostiquer, à maintenir sa machine pour une longévité à toute épreuve !
Organisé et animé par le CSC Tempo
Tél. 02 40 87 12 58

RANDO ÉCOLO AU BORD DU CANAL : OPÉRATION NETTOYONS LA NATURE

Vendredi 22 nov. de 15h à 17h30
Centre Socio Culturel Tempo
7 rue du 11 novembre à BLAIN
Embarquez avec le CSC Tempo pour une balade conviviale et éco-citoyenne au bord du canal.
Départ collectif à 15h.
Organisé et animé par le CSC Tempo
Tél. 02 40 87 12 58

APÉRO-BILAN DÉFI « PRESQUE » ZÉRO DÉCHET

Vendredi 22 nov. à partir de 19h30
Salle communale, rue Traversière à LA CHEVALLERIE
4 Chevalleraisiennes se sont lancés un défi avec un groupe de volontaires : réduire leur production de déchets de 30% en 6 mois !
Organisé par le groupe Défi Familles Zéro Déchet de La Chevallerais
Rens. defidochet@gmail.com

ZONE DE DON À LA RECYCLERIE DE BLAIN

Samedi 23 nov. de 9h30 à 12h30
Recyclerie, 6 rue Gustave Eiffel ZA des Blachets (près du garage AD) à BLAIN
La Recyclerie met ses invendus à disposition pour leur donner une dernière chance de trouver preneur.
Organisé et animé par la Recyclerie de Blain
Tél. 02 40 87 95 24
recyclerie.blain@orange.fr

JOURNÉE SANS SACS EN PAPIER
Samedi 23 nov. de 9h à 18h30
Biocinelle, 39 rue de Nantes à BLAIN
Biocinelle vous lance un défi : faire vos courses sans sacher kraft, en privilégiant les contenants réutilisables ! Venez avec vos propres récipients, boîtes, bocaux -progres et après au contact alimentaire - sacs en coton... Des animations seront proposées à cette occasion : démonstration de vannerie par Monique et Martial Le Meur.
Organisé par Biocinelle
Tél. 02 40 87 51 99

ATELIER RÉCUP' : FABRICATION D'UN CALENDRIER DE L'AVEINT
Samedi 23 nov. de 9h30 à 12h30
Recyclerie, 6 rue Gustave Eiffel ZA des Blachets (près du garage AD) à BLAIN
Elodie de La Cabane d'Elo est une créatrice spécialisée dans la fabrication de mobilier et objets de déco design à partir de cartons récupérés. A l'approche des fêtes de fin d'année, venez fabriquer votre propre calendrier de l'aveint 100% récup' !
Co-organisé par le Pays de Blain et la Recyclerie Nord-Atlantique, animé par La Cabane d'Elo
Sur inscription : 02 40 79 09 92 ou animation-prevention@cc-regionblain.fr (8 participants maxi)

ATELIER PRODUITS MÉNAGERS NATURELS
Samedi 23 nov. de 10h à 12h
Tiers Lieu, 21 bis rue Louis Guibet à BOUVRON
Apprenez à fabriquer vos propres produits d'entretien pour la maison, en préservant votre santé et l'environnement, le tout à moindre coût ! Pensez à venir avec des contenants vides et propres pour ramener vos produits « maison ».
Organisé par Le Tiers Lieu, animé par le Pays de Blain

ATELIER RÉCUP' ET LOISIRS CRÉATIFS
Mercredi 4 déc. de 14h à 17h
Tiers Lieu, 21 bis rue Louis Guibet à BOUVRON
Pour petits et grands : décoration du Tiers Lieu et créations partagées sur le thème de Noël, à partir d'objets et matériaux de récupération.
Organisé par le CSC Tempo et le Tiers Lieu
Tél. 02 28 01 20 54 ou tiers-lieu@mairie-bouvron.fr

Retrouvez-nous sur
www.pays-de-blain.com
Facebook, Twitter, Instagram @paysdeblain

Légende des pictogrammes
P prix libre
G animation gratuite

Le bilan de l'édition 2019 :

En chiffres

Date	Action	Organisateur	Nbe de participants	Remarques
10/11	Opération nature propre	Maison de la Forêt du Gâvre et Les Amis de la Forêt	20	
15/11	Visite du centre de traitement des déchets ménagers	SMCNA	9	
15/11	Cuisinons simple et écolo	CSC Tempo	11	
16/11	Café répare	CSC Tempo	20	
19/11	Atelier Furoshiki	Pays de Blain et Amandine Beauné	9	
19/11	Atelier soins du bébé	Pays de Blain et Amandine Beauné	3	
20/11	Atelier fabrication d'éponges Tawashi	Recyclerie et Pays de Blain	30	
20/11	Atelier récup' couture : fabrication de sacs-à-vmc	Répar'atrices et Pays de Blain	12	
20/11	Atelier j'installe mes toilettes sèches dans ma maison	Le Jardin des Happycuriens	-	
22/11	Atelier prolonger la durée de vie de son ordinateur	CSC Tempo	13	Beaucoup d'habitues et quelques nouvelles têtes
22/11	Rando écolo au bord du canal	CSC Tempo	-	Annulée (mauvaise météo)
22/11	Apéro-bilan défi "presque" zéro déchet	Défi Familles 0 déchet de La Chevallerais	14	
23/11	Zone de don	Recyclerie	50	Cette action a rencontré beaucoup de succès. Difficile d'estimer le nombre de participants.
23/11	Atelier récup' : fabrication d'un calendrier de l'aveint	Pays de Blain et La Cabane d'Elo	3	

23/11	Atelier produits ménagers naturels	Tiers Lieu de Bouvron et Pays de Blain	17	
23/11	Journée sans sacs en papier	Biocinelle	-	
04/12	Atelier récup' et loisirs créatifs de Noël	Tiers Lieu de Bouvron et CSC Tempo	40	Du grand public (familles), enfants du centre de loisirs et adultes de l'Adapei.

251

En images



▲ Opération Nature propre du 10/11.



▲ Atelier Furoshiki du 19/11.



▲ Atelier couture sacs-à-vmc du 20/11.



▲ Apéro-bilan défi "presque" zéro déchet du 22/11.

- Les autres animations grand public :

▼ Tableau des animations grand public 2019 (hors SERD) :

Date	Animation	Lieu	Public cible	Effectifs
Judi 14 mars	Animation tri et prévention des déchets	Locaux de la Croix Rouge, Blain	Petit groupe de jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre du dispositif de remobilisation « Cap ou pas Cap »	4
Mercredi 27 mars	Animation tri des déchets	Résidence Les Jardins du Presbytère, Blain	Personnes âgées	22
Mardi 28 mai	Atelier fabrication de produits ménagers maison	Salle de théâtre de La Chevallerais	Grand public (Défi Familles Zéro Déchet)	16
Vendredi 14 juin	Animation tri des déchets	Adapei 44, Blain	Adultes	8
Samedi 22 juin	Animation tri des déchets	Adapei 44, Blain	Adultes	10
Lundi 24 juin	Animation tri des déchets	Adapei 44, Blain	Adultes	15
				75



▲ Animation du 27/03 aux Jardins du Presbytère.



▲ Atelier produits ménagers du 28/05.

3.1.2. Campagne de communication : valorisation des acteurs du territoire

En 2019, le Pays de Blain a souhaité réaliser 4 vidéos dans le but de sensibiliser le grand public à la réduction des déchets au travers d'actions concrètes. Au travers de ces vidéos, l'objectif était également de mettre en valeur les acteurs du territoire engagés dans ces actions. Ce **projet a été confié à Anthony MARSAIS de Camani Films**, un professionnel de la communication basé sur la commune de La Chevallerais.

Sur demande des élus, **la commande consistait à réaliser une vidéo par commune, abordant une thématique différente en lien avec la réduction des déchets.**

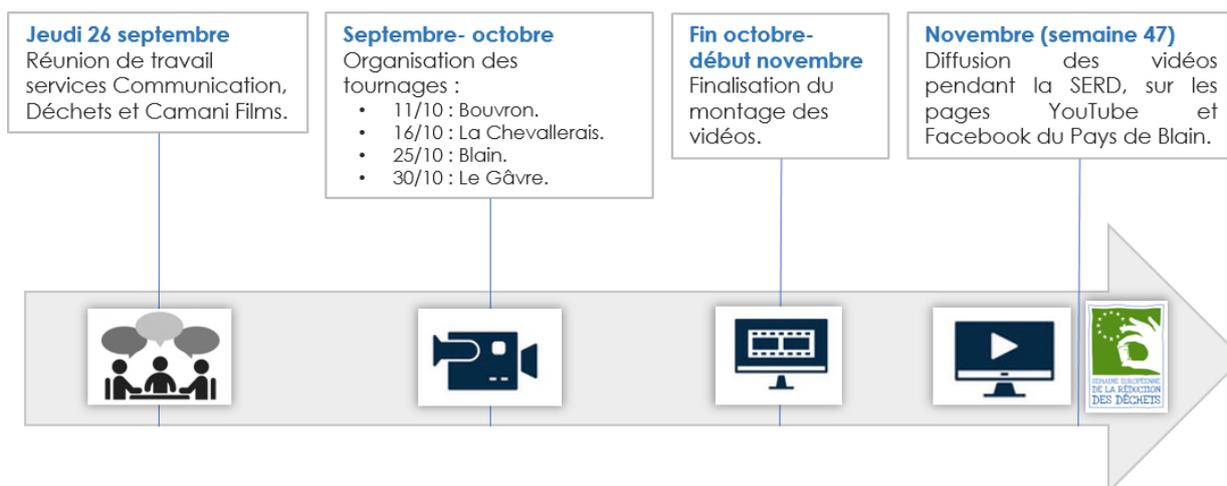
- Le contenu des vidéos :

	Sujet traité	Commune ciblée	Intervenant(s)
Clip 1	LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE	Bouvron	Les Petits Palais, association de gestion du restaurant scolaire. <u>Intervenants :</u> Jean-Pascal ARCANGELI, Président de l'association. Joël JOSSE, chef-cuisinier du restaurant scolaire. Caroline GASTARD, maman d'élève. 2 élèves, Alix et Bastien.
Clip 2	CONSOMMER AUTREMENT : SOLUTIONS ET ENGAGEMENT CITOYEN	La Chevallerais	Fondatrices du groupe du Défi familles « presque » zéro déchet de La Chevallerais. <u>Intervenantes :</u> Ségoène DOUCHIN. Prisca MESTRES. Nadine BATOR.
Clip 3	PRESERVER ET OPTIMISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE : LES ENTREPRISES S'ENGAGENT COLLECTIVEMENT	Blain	Entreprises de Blain impliquées dans la démarche EIT. <u>Intervenants :</u> Olivier PINEAU, gérant de Biocinelle (Biocoop de Blain). Michel HERRAULT, responsable technique chez Richomme. Yohann ROLLAIS, gérant de Blain Pressing. Christophe MARCILLET, gérant de l'agence Century 21 de Blain.
Clip 4	ACTIONS DE RÉDUCTION DES DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN (POULES, COMPOSTAGE)	Le Gâvre	Résidence du Martrais (résidents et personnel) et 2 foyers gâvrais. <u>Intervenants :</u>

Marie LEROUX, chef de service à l'EPMS l'Ehretia.
 Émilien SOUCHU, éducateur-coordonateur.
 Résidents du Martrais : Dominique, Valérie, Joseph.
 Élodie BROSSAUD et son fils Siméon.
 Arnaud BEAUMAL.

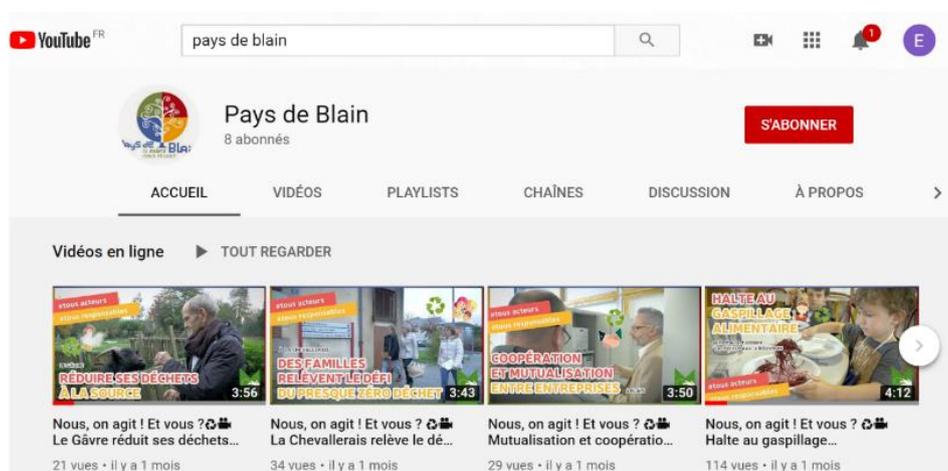
Afin de lier ces vidéos les unes aux autres et de leur donner de la cohérence, une charte graphique et un slogan ont été définis : « **Nous, on agit ! Et vous ?** ». **TOUS RESPONSABLES, TOUS ACTEURS.**

• **Le calendrier du projet :**



La diffusion des vidéos a été répartie sur toute la semaine, de façon à lier chaque vidéo à une actualité de la SERD :

- **Vendredi 15 novembre :** diffusion de la vidéo-témoignage du restaurant scolaire de l'école Félix Leclerc à Bouvron => lien avec l'atelier « Cuisinons simple et écolo » du CSC Tempo le même jour.
- **Mardi 19 novembre :** diffusion de la vidéo-témoignage des entreprises Richomme, Biocinelle, Blain Pressing et Century 21 de Blain => lien avec la visite de Cycles Rifflet le matin (démarche Répar'acteurs).
- **Vendredi 22 novembre :** diffusion de la vidéo-témoignage du collectif Défi Familles presque zéro déchet de La Chevallerais => lien avec « l'apéro-bilan » organisé par le collectif le soir-même.
- **Dimanche 24 novembre :** diffusion de la vidéo-témoignage de la résidence du Martrais et des familles Brossaud et Beaumal sur Le Gâvre => clôture de la SERD officielle et relance sur dernière animation du 4 décembre au Tiers Lieu de Bouvron.



- **Les suites du projet :**

Ces vidéos n'ont pas été datées de façon à pouvoir être utilisées dans la durée. **La vidéo réalisée sur la commune du Gâvre a ainsi été projetée à l'occasion des vœux 2020 du Pays de Blain.** Des projets d'exploitation de ces vidéos sont envisagés en lien notamment avec le Cinéma de Blain, ou encore l'Amicale Laïque de La Chevallerais qui organise des soirées ciné-débat plusieurs fois dans l'année.

3.1.3. La sensibilisation du jeune public et des scolaires

Le Pays de Blain propose ponctuellement aux écoles et centres de loisirs du territoire des actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets, en complément de la visite des centres de tri et d'enfouissement de Treffieux. Des animations peuvent aussi être construites à la demande, selon les projets des enseignants et animateurs.

Compte tenu du fait que le poste d'animation prévention des déchets n'est organisé que sur un mi-temps, et sachant que d'autres projets sont menés en parallèle des animations, le Pays de Blain ne démarche pas de façon systématique et généralisée les structures du territoire. Les animations se font à la demande, en lien avec les établissements qui ont connaissance de cette possibilité.

C'est le cas par exemple du **Lycée St Clair de Blain**, qui avait initialement sollicité le service pour l'organisation d'animations à destination d'élèves de 3^{ème} sur l'année 2018-2019. La même demande a été formulée un peu plus tard dans l'année pour des élèves de 1^{ère} bac pro SAPAT. Les enseignantes des 2 classes ont renouvelé leur demande pour l'année 2019-2020. **Les interventions au Lycée St Clair s'intègrent dans un programme d'animations, co-construit avec les enseignantes, et qui se déroule sur plusieurs séances.**

▼ **Tableau de suivi des actions de sensibilisation du jeune public et des scolaires, année 2019 :**

Date	Etablissement	Intervention	Nombre d'élèves
Jeudi 16 mai matin	Lycée St Clair de Blain classe de 1 ^{ère} bac pro SAPAT	Atelier tri et recyclage des déchets	23
Jeudi 16 mai après-midi	Lycée St Clair de Blain classe de 1 ^{ère} bac pro SAPAT	Atelier de fabrication de produits ménagers (x2)	23
Vendredi 17 mai matin	Lycée St Clair de Blain classe de 1 ^{ère} bac pro SAPAT	Visite de la Recyclerie de Savenay	23
Vendredi 17 mai après-midi	Lycée St Clair de Blain classe de 1 ^{ère} bac pro SAPAT	Ciné-débat « Peut-on se passer des emballages ? »	23

3.1.4. Valorisation des biodéchets : accompagnement des porteurs de projet

Au premier trimestre 2019, **le service Déchets de la Communauté de Communes a été sollicité par l'Adapei de Blain, pour réfléchir aux possibilités de déploiement d'un projet de poulailler collectif et de compostage au sein de leurs nouveaux locaux**, au 4 rue des Meules à Blain.

- **L'origine du projet :**

Suite au regroupement le 20 janvier 2019 de 3 structures de l'Adapei (Accueil de jour, Services extérieurs et Foyer) dans ces nouveaux locaux, il avait été constaté que les habitudes acquises dans les anciens locaux, le tri sélectif notamment, peinaient à se remettre en place. Plusieurs raisons avaient été identifiées par les structures :

- Besoin de retrouver de nouveaux repères pour les usagers.

- Regroupement des structures : plus de personnes quotidiennement sur le site, donc davantage de déchets à trier.
- Nouveau lieu géographique, sans conteneurs de tri à proximité (le plus près : la déchèterie. Distance : 1 km soit 12 mn à pied), sachant que les résidents du foyer allaient seuls vider leurs déchets auparavant.

Par ailleurs, le **déploiement de la Redevance Incitative sur le territoire cette année-là** a donné une raison supplémentaire aux structures et aux résidents de se pencher sur le sujet.

Les 3 structures de l'Adapei ont organisé un temps d'échanges en interne, avec leurs usagers respectifs. Des idées et demandes en ont émergé :

- **Besoin de conteneurs de tri plus proches.**
- **Proposition de faire un compost.**
- **Demande d'avoir un poulailler.**

- **Objectifs du projet de pouailler collectif :**

- Faciliter la gestion et le traitement des déchets alimentaires issus en particulier des logements des résidents.
- S'équiper d'un outil pédagogique pour les résidents : le contact avec les poules peut stimuler leur sens affectif et le sentiment de respect envers les animaux. Ce projet peut aussi être l'occasion de s'ouvrir sur l'extérieur (école primaire, EHPAD).
- Avoir accès à des œufs frais (petite économie pour les ateliers cuisines).
- Utiliser les déchets issus du pouailler (fientes) comme engrais pour un futur projet de potager (partagé ou non).

- **Le déploiement du projet : étapes et calendrier**

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
20 janvier : emménagement de l'ADAPEI dans leurs nouveaux locaux.												
Mardi 23 avril : réunion de travail service Déchets et Myriam DREANO de l'ADAPEI.												
Envoi par le Pays de Blain d'éléments techniques. Rédaction du dossier projet par Myriam DREANO.												
Installation par le Pays de Blain de conteneurs de tri à proximité de l'ADAPEI (période test).												
Mercredi 29 mai : 2ème réunion service Déchets + Myriam DREANO. Finalisation écriture du projet.												
14, 22 et 24 juin : animations tri sélectif à destination des usagers.												
Présentation du projet par Myriam DREANO à sa direction pour validation.												
Installation du pouailler.												
Mi-novembre : inauguration du pouailler.												
Fin novembre : emménagement des 2 résidentes du pouailler, Cocotte et Chipie.												

- **Les suites du projet :**

Les conteneurs de tri, installés initialement pour une période test, sont toujours en place à ce jour, et permettent ainsi aux usagers et au personnel de l'ADAPEI d'avoir une solution de tri à proximité.

L'ADAPEI souhaiterait ouvrir le projet de pouailler collectif sur l'extérieur, afin de créer des liens avec les structures alentour, l'école Andrée Chedid et l'EHPAD Isac de Rohan notamment. Le

service Déchets avait d'ailleurs informé l'école Andrée Chedid de ce projet, par le biais d'un enseignant qui avait déjà bénéficié d'une animation sur la réduction des déchets.

Pour 2020, l'ADAPEI a le projet d'installer un composteur en complément du poulailler. Une nouvelle rencontre entre le service Déchets et Myriam DREANO devrait avoir lieu début 2020 pour discuter de ce projet et des animations à mettre en place pour faire vivre ces équipements.

3.1.5. Diffusion du Stop Pub



Le Pays de Blain avait commandé 1 000 autocollants Stop Pub courant 2017 afin de lutter contre les imprimés publicitaires non adressés. Une campagne de caractérisation, menée durant l'année sur le territoire du SMCNA, avait en effet révélé que les habitants du Pays de Blain jetaient encore en moyenne 5,6 kg de prospectus aux ordures ménagères par personne par an.

Cette action s'est poursuivie en 2019 et se poursuit encore aujourd'hui. Les autocollants sont disponibles en Mairies et dans les locaux du Pays de Blain. Ils sont également proposés à l'occasion des animations grand public.

3.2. Le Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire

3.2.1. Les déchets verts : promotion du broyage



Le dispositif d'aide financière à la location de broyeurs de végétaux, mis en place par le SMCNA en septembre 2016, avait été renouvelé pour une 2^{ème} édition, de septembre 2017 à septembre 2018. Il a été renouvelé en 2 temps sur 2019 : de mi-septembre 2018 à mi-septembre 2019, puis jusqu'au 31 décembre 2019 (fin du CODEC 1 du SMCNA).

Pour rappel, **le SMCNA prend en charge 50% du montant de la location de broyeurs de végétaux pour les particuliers (1 journée ou 2 demi-journées de location) et les services techniques des communes (2 journées ou 4 demi-journées de location)**. Cette aide est valable chez les professionnels partenaires de l'opération (9 au total).

À noter : Blain Location Motoculture, partenaire de l'opération depuis son lancement en 2016, a cessé son activité en janvier 2019. L'enseigne a été rachetée par Espace Emeraude, qui a conservé les 2 broyeurs à la location. Les tarifs de location ont néanmoins été réévalués.

Comme chaque année, l'information sur ce dispositif a été relayée sur le territoire du Pays de Blain sur 2 périodes (printemps et automne) : affichage chez les professionnels partenaires et en déchèteries, dans les locaux des Mairies et du Pays de Blain ; sur le site Internet et les réseaux sociaux du Pays de Blain et des communes ; magazine intercommunal.

En 2019, 9 usagers du Pays de Blain ont effectué une demande de bons de réduction, sur un total de 169 demandeurs à l'échelle des 5 communautés de communes du SMCNA.

▼ Bilan 2019 (année civile) :

Nom des loueurs	Nombre de bons demandés		Nombre de bons utilisés				Répartition des demandes par loueur %	Répartition des usagers utilisateurs du service par territoire					Montant factures par loueur € TTC	Répartition des montants pris en charge par loueur %
	Services techniques	Particuliers	Services techniques	Particuliers	Equivalent jours			CCEG	CCPSG	CCRB	CCN	CCES		
					Journée	1/2 journée								
Espace Emeraude (St Gildas)	1	14	1	5	6	5	3%		10				937,50 €	6%
Espace Emeraude (Blain)	1	12	0	11	9	2	6%	1		6	4		800,00 €	5%
Vegumat (Blain)	1	24	1	13	12	1	8%	9	2	1	1		1 979,70 €	13%
Els Lemarié (Savenay)	0	68	0	43	27	16	24%	3	12	1	1	26	4 020,00 €	27%
Els Ramet Motoculture (Vigneux)	0	19	0	10	9	1	6%	10					896,26 €	6%
Agri Nord 44 (Puceul)	0	24	0	15	14	1	8%	3		1	11		460,00 €	3%
LP Location Matériel (Treillières)	2	81	0	50	42	8	28%	49			1		4 015,84 €	27%
Motoculture 2 roues 44 (Nort s/ Erdre)	1	34	0	24	13	10	13%	10					1 130,00 €	8%
Nort Plaisance (Nort Plaisance)	0	7	0	4	4	0	2%	4					408,00 €	3%
Lépine matériel (Héric)	1	7	0	3	3	0	2%	2			1		270,00 €	2%
TOTAL	7	312	2	178	139	44		91	24	9	19	26	14 917,30 €	
					161			169						
Part représentative par catégorie (%)	2%	98%	1%	99%	77%	24%		51%	13%	5%	11%	15%		
								61 123	34 496	16 526	16 080	38 590		nbe d'habitants pas territoire
								0,15%	0,07%	0,05%	0,12%	0,07%		part de la population utilisatrice du service

N. B. : sur 2019, deux demandes pour les mêmes noms (2*0,5 jour).

3.2.2. Lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire

En 2017, le SMCNA avait recruté 2 prestataires par voie de marché public, Aux Goûts du Jour et le GAB 44, afin de mettre en place un accompagnement sur le gaspillage alimentaire à l'échelle de ses 5 Communautés de Communes adhérentes. Cette démarche s'adressait à tous les restaurants scolaires volontaires, quel que soit leur mode de gestion, et ciblait l'ensemble des parties prenantes concernées de près ou de loin par le sujet.

Le marché a été partiellement renouvelé pour 1 an en 2019, donnant lieu à l'organisation de :

- 1 session bilan avec les anciens stagiaires.
- 1 formation de 2 jours « personnel de salle ».
- 1 formation de 2 jours « personnel de cuisine ».
- 4 jours d'accompagnement « marchés publics ».

Plusieurs restaurants scolaires et communes du Pays de Blain avaient participé à des formations en 2017 et 2018. En 2019, malgré le relai de l'information, aucune structure n'a participé aux formations. Par ailleurs, le plan de charge de l'animatrice Prévention des déchets n'a pas permis la coordination du plan d'actions du restaurant scolaire Anatole France de Blain. Pour cette même raison, il a été décidé de ne pas relancer la commune de La Chevallerais pour réfléchir à l'organisation de pesées.

▼ Tableau récapitulatif des démarches menées sur le territoire du Pays de Blain :

Restaurant scolaire	Diagnos-tics-pesées	Actions mises en place	Commentaires
Blain Gestion communale, fabrication sur place sur le site d'Anatole France, qui dessert également le site Andrée Chedid en liaison chaude.	Pesées sur le site Anatole France du 08/10/18 au 19/10/18 320 convives/jour en moyenne	Résultats des pesées : 64 g/convive/jour (restes servis et non servis). Pendant la durée des pesées, participation d'élèves de CM2 aux pesées + sensibilisation au gaspillage alimentaire de l'ensemble des élèves de l'école Anatole France, du CP au CM2. Réflexion menées sur mise en place d'actions d'éducation au goût. Quantités préparées revues à la baisse sur plusieurs plats.	En amont des pesées, l'ensemble du personnel avait suivi les formations du SMCNA (personnel de salle + personnel de cuisine). Projet d'organiser des pesées sur Andrée Chedid.

		<p>Projet de lancement d'un portail de réservation des repas pour estimer au mieux les quantités à préparer.</p> <p>Desserts sortis au fur et à mesure en fonction des besoins.</p> <p>Projet de création d'une newsletter afin de faciliter la communication avec les parents d'élèves + organisation de portes ouvertes à destination des parents d'élèves et des élus.</p> <p>Réflexion sur la mise en place d'un tri des déchets pérenne au sein du restaurant scolaire + projet de compostage.</p>	
<p>Bouvron</p> <p>Gestion associative, fabrication sur place.</p>	-	-	<p>Commune déjà bien avancée sur le sujet du gaspillage alimentaire. Fait partie des structures exemplaires du territoire.</p> <p>Volontaire pour participer à des partages d'expériences. Le chef cuisinier a d'ailleurs participé à quelques rencontres SMCNA.</p>
<p>La Chevallerais</p> <p>Gestion communale, fabrication des repas par Convivio, livraison en liaison chaude.</p>	-	-	<p>Projet de construction d'un nouveau restaurant scolaire à l'horizon 2022. Système de réchauffage des repas conservé, avec possible évolution vers fabrication sur place.</p> <p>Participation de 2 agents à la formation «Eveil au goût et apprentissage alimentaire ».</p>
<p>Le Gâvre</p> <p>Gestion associative, fabrication sur place.</p>	<p>Site pilote</p> <p>Pesées les 20, 23, 26 et 27/03/18</p> <p>180 convives/jour en moyenne</p>	<p>Résultats des pesées : 24 g/convive/jour (restes servis et non servis).</p> <p>Mise en place d'actions de sensibilisation des enfants après le 1^{er} service suite à la formation « Eveil au goût ».</p> <p>Formation du personnel de cuisine : techniques culinaires alternatives.</p> <p>Amélioration du tri des déchets, qui était uniquement en place pour les grands cartons (N.B. : passage à la RI en 2019).</p> <p>Réflexion sur la valorisation des déchets organiques : alimentation animale (poules), site de compostage collectif.</p> <p>2nde campagne de pesées en autonomie en septembre-octobre 2018 : gaspillage alimentaire sensiblement en hausse suite à une réorganisation du service (passage d'un service à l'assiette à un service au plat). Ces chiffres s'étaient déjà améliorés en décembre 2018, après un temps d'adaptation et de sensibilisation des convives.</p>	<p>La cuisine travaille depuis plusieurs années avec des producteurs locaux voire bio.</p> <p>Préparation sur place de plateaux repas pour des personnes âgées. Permet une plus grande flexibilité et facilité à resservir des denrées non consommées.</p>

3.2.3. Démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale

Le secteur de Blain (ZA Les Bluchets et centre-bourg en particulier) avait été choisi en 2017 pour impulser une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale. Cette démarche s'inscrit dans le

cadre de la convention qui lie le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique. La Chambre de Commerce et d'Industrie avait également été sollicitée mais n'avait pas souhaité s'associer à ce projet.

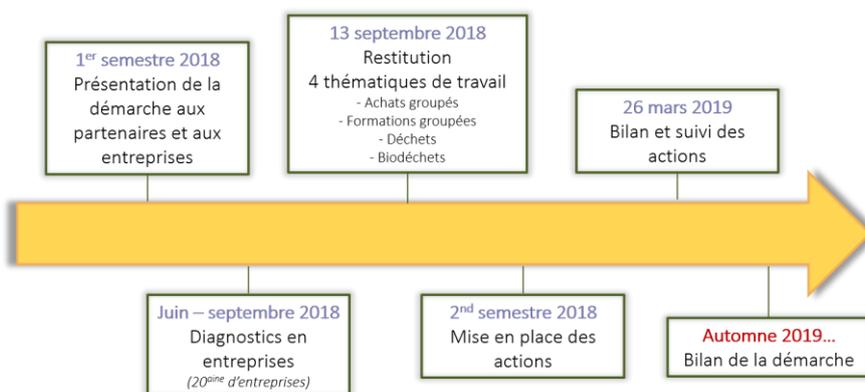
L'objectif de cette démarche est de trouver avec les entreprises locales des possibilités de mutualisation et/ou de coopération susceptibles de favoriser des économies. Ces opportunités peuvent aussi bien concerner le fonctionnement de l'entreprise que certaines de ses charges : **partage de personnel administratif, négociation collective de contrats d'achats et/ou de services, mutualisation d'espaces de stockage, valorisation de chutes de matières, ...**

- **Animation de la démarche :**

Pour redynamiser la démarche en 2019, une réunion a été programmée le 26 mars afin de faire le point sur les actions, proposer des solutions (gestion des biodéchets, formations groupées en éco-conduite, SST et sécurité incendie...) et pérenniser la dynamique locale. Actuellement, le collectif réunit 23 entreprises du territoire.

Le service Déchets a également présenté la démarche EIT à l'occasion d'un petit déjeuner d'entrepreneurs, organisé par le service Éco du Pays de Blain le 27 juin 2019.

- ▼ **Chronologie de la démarche :**



- **Projet « Biodéchets » :**

Une demande forte de solution de valorisation des biodéchets avait émergé de la 1^{ère} réunion EIT du 13 septembre 2018. La 2nde réunion EIT, organisée le mardi 26 mars 2019, a été décalée à l'après-midi afin de permettre aux alimentaires de participer. À cette occasion, 3 solutions de valorisation des biodéchets leur ont été présentées :

Le projet : Valorisation des BIODECHETS

<p style="text-align: center; margin: 0;">Compostage sur site</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un composteur Ville, ESAT ou AIRE - Formation d'un maître composteur à l'ESAT - Collecte et entretien par l'ESAT - Utilisation par les professionnels ? Les services de la ville ? <p>Achat du composteur : environ 3200€ HT Formation : à étudier (environ 300€ la journée) Coût horaire : 36€ (selon le prestataire) Fréquence : 1 fois par semaine (2h nécessaire) Retournement mécanique et broyat : 1200€ HT / an Total collecte (hors achat du composteur) : 4944€/an HT</p>	<p style="text-align: center; margin: 0;">Compostage externe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système de palox - Collecte des palox pour apport sur le site Treillères <p>Fréquence : 3 palox de 500L collectés toutes les 3 semaines Total collecte : 2000€ HT/an</p>
	<p style="text-align: center; margin: 0;">Export des biodéchets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte à Blain - Collecte par SUEZ pour export sur la zone de méthanisation Derval Agri'méthane <p>COÛT : environ 100€ le m³ (1000L) + déplacement</p>

Les entreprises présentes ont souhaité privilégier la solution de compostage local. Le Pays de Blain, la CMA et le SMCNA ont par la suite entamé des démarches pour évaluer la faisabilité de ce projet sur le territoire.

▼ **Les étapes du projet de collecte/valorisation des biodéchets des professionnels sur Blain :**

- **Étape 1** : précision du gisement potentiel et engagement des entreprises.
- **Étape 2** : établir les modalités de collecte.
- **Étape 3** : expérimentation du projet.

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Septembre 2018 : questionnaire mutualisations envoyé aux alimentaires par la CMA et le service Éco du Pays de Blain.												
Début 2019 : veille technique et financière réalisée par la CMA afin d'identifier et de comparer des solutions de valorisation des biodéchets pour les entreprises de Blain.												
Mardi 26 mars : réunion aménagée l'après-midi afin de permettre aux alimentaires de participer. Présentation aux entreprises présentes de 3 scénarios de valorisation des biodéchets. Validation par les entreprises de la solution de compostage in situ.												
Evaluation du gisement par la CMA : rencontres avec les professionnels intéressés.												
En parallèle, sollicitation par la CMA et le Pays de Blain de l'ESAT et de AIRE pour réfléchir à la structuration d'un service de collecte des biodéchets des professionnels sur Blain.												
Mercredi 26 juin : rencontre service Déchets ↔ directeur de Compost in situ afin d'échanger sur la solution technique de valorisation des biodéchets par compostage en silos.												
Samedi 31 août : visite du site de compostage de Ste Luce-sur-Loire (Dana PFEUTY pour Compost in situ, Lionel BACON pour AIRE, Marie BI GOT pour l'ESAT, Carine MORO pour la CMA, Elise TEXIER pour le Pays de Blain).												
Jedi 26 septembre : 1^{ère} réunion de travail collective (Pays de Blain, CMA, AIRE, ESAT, SMCNA) afin de définir la faisabilité et les modalités du projet de collecte/valorisation des biodéchets de Blain.												
Mardi 3 décembre : 2^{ème} réunion de travail collective afin de définir la faisabilité et les modalités du projet de collecte/valorisation des biodéchets de Blain.												
Mercredi 18 décembre : rencontre entre le service Déchets et SEDE afin d'échanger sur la faisabilité technique d'une valorisation des biodéchets sur la plateforme déchets verts de La Croix Busson à Blain.												

▼ **Suites à donner en 2020 :**

Face aux freins rencontrés dans l'organisation du projet de compostage, notamment l'absence de pistes pour l'implantation du composteur, la réunion du 3 décembre a eu pour conséquence de remettre à plat le projet, en ouvrant le champ des possibles sur les solutions techniques de valorisation des biodéchets.

Dans la continuité de cette réunion, une rencontre a ainsi été organisée entre le service Déchets et l'entreprise SEDE, qui gère la plateforme de compostage de déchets verts de la Croix Busson à Blain. Le service Déchets va également se renseigner sur une solution de compostage électromécanique (contact entreprise UpCycle).

Parallèlement, un autre point essentiel reste à définir : le coût de la participation des entreprises au service de collecte/valorisation des biodéchets. Le service Déchets du Pays de Blain va réaliser des simulations début 2020 afin de chiffrer cette participation. Pour ce faire, les collecteurs envisagés dans ce projet, AIRE et l'ESAT, transmettront une estimation chiffrée de leur prestation.

A l'issue de ces démarches, une nouvelle réunion technique sera organisée afin de bien définir le faisabilité technique et financière de ce projet, avant d'envisager de recontacter les entreprises afin de lancer une phase d'expérimentation terrain. Point de vigilance à souligner :

un retard trop important de ce projet risquerait de démobiliser les professionnels intéressés, remettant ainsi en question toute la construction initiale du projet !

3.2.4. Répar'acteurs : promotion des professionnels de la réparation



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique (CMA 44) est à l'initiative d'un **dispositif de promotion des artisans et commerçants de la réparation et du réemploi** : « Répar'acteurs ». Ce dispositif, déployé dans le cadre de la convention établie entre le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique et la CMA, a pour **objectif de recenser et de faire la promotion des professionnels du territoire qui proposent des activités de réparation ou favorisant le réemploi d'objets ou de matières**. Il s'agit aussi de démontrer au grand public l'intérêt de la réparation.

Cette action avait été déployée à l'échelle du Pays de Blain sur l'année 2017. Au terme des démarches, 8 professionnels avaient reçu la marque « Répar'acteurs » et 6 d'entre eux avaient participé à la Foire de Blain les 21, 22 et 23 avril 2017. Un annuaire avait également été réalisé afin de promouvoir ces enseignes auprès du grand public, et avait été intégré à [l'annuaire national de la réparation](#).

En 2019, l'annuaire a été mis à jour. À cette occasion, et afin de continuer à promouvoir les « Répar'acteurs » locaux, une **opération portes ouvertes/visites d'ateliers a été organisée chez 2 professionnels** :

- **M. RIFLET, Cycles Riflet à Blain : réparation et entretien de cycles (VTT, vélos de courses, VTC, VAE) ; remise en état ou restauration d'anciens vélos.**
- **M. DELESTRE, L'Atelier du bijou à Nozay : conception de bijoux, réparation ou restauration d'anciens bijoux (fonte du métal).**

Cette action s'est déroulée le 19 novembre, pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, en présence notamment de M. FLIPPOT, élu du SMCNA, et M. BELY, Président de la CMA 44. L'action a été relayée par la presse locale. **Cycles Riflet s'est vu attribuer la marque Répar'acteurs à cette occasion.**

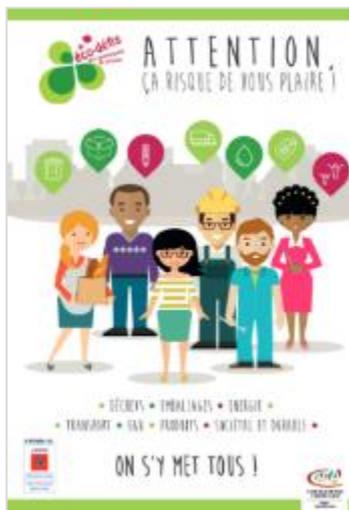
▼ Visite dans les locaux de Cycles Riflet



▼ Visite dans les locaux de l'Atelier du bijou



3.2.5. Éco-défis



La démarche Éco-défis est portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Elle propose aux entreprises volontaires un état des lieux de leurs pratiques environnementales et les engage dans un plan d'actions, avec le suivi d'un conseiller environnement, pendant 3 ans.

7 thématiques sont proposées : déchets, emballages, énergie, transport, produits, eau, sociétal et durable.

Les enjeux pour les entreprises qui candidatent :

- S'engager dans une démarche responsable (ou valoriser les démarches responsables déjà existantes) et limiter ainsi son empreinte écologique.
- Mieux maîtriser ses coûts (en réduisant ses déchets ou en diminuant les déperditions thermiques par exemple).
- Valoriser l'image de l'entreprise et se démarquer ainsi de la concurrence.

Les dossiers des entreprises sont ensuite présentés à un jury qui statue sur l'attribution ou non de la marque Éco-Défis, en fonction de l'atteinte des objectifs.

Sur le Pays de Blain, le restaurant La Petite Venise s'était engagé dans la démarche en 2018. La structure a reçu le label Éco-défis en juin.

Les défis de la structure	Les actions mises en place
DÉCHETS : Éviter les fournitures jetables.	Suppression des nappes en tissu : suppression de lavage et économies sur la teinturerie. Suppression des sets en papier, remplacés par des sets en silicone lavables : 150L de déchets DMA en moins par jour. → Investissement 800€ : rentabilisé en moins d'1 an.
EMBALLAGES : Opter pour des contenants consignés auprès des fournisseurs.	Partenariat avec Bout à Bout sur les bouteilles de bière (production locale, SAN ROCE – Jans 44). Changement de fournisseur pour les boissons, si pas de consigne = critères de choix : limonade, ice-tea, bières, cidre.
SOCIÉTAL ET DURABLE : Sensibiliser la clientèle.	Affichage « produits locaux » sur chaque carte du restaurant. Doggy-bag : clientèle incitée à apporter son contenant. Incitation orale + affichage autocollant éco-défis (en attente). Intention de dupliquer l'autocollant pour le mettre également sur les cartes.

Sur les 3 autres structures fléchées par la CMA, **2 pourraient éventuellement prétendre à la labellisation Éco-défis (voir détail dans tableau ci-dessous).**

Entreprise	Contact		Commune	Secteur d'activité	Étape démarche Éco-défis
	Nom	Prénom			
LA PETITE VENISE	HAVARD	Laurence	Blain	Alimentaire	LABELLISÉE en juin 2019
L'ARBRISSEAU	FRIOT	Carole	Blain	Service	FERMETURE
L'AMOUR EST DANS LE BLE	LEMAITRE	Blain	Blain	Alimentaire	EN ATTENTE (refus de traiter ses déchets dangereux)
LE QG NOUVEAU 2019	HEURTEL	Anthony	Blain	Alimentaire	EN ATTENTE

3.2.6. Recyclerie de Blain et seconde vie des objets

Créée en 2011, la Recyclerie Nord Atlantique (RNA) est issue d'un partenariat entre deux associations actrices de l'Économie Sociale et Solidaire : ACCÈS-RÉAGIS (Prinquiau) et AIRE (Blain). Elle adhère au Réseau National des Ressourceries et agit selon un double objectif :

1. l'accès à l'emploi pour des personnes en difficulté,
2. et la valorisation d'objets par le réemploi et le recyclage.

Le SMCNA soutient la structure et son projet depuis 2009 ; il prend en charge la location des bâtiments (boutique, zone de stockage et de démantèlement), finance certains équipements et une partie de la communication.

Il existe aujourd'hui 4 Recycleries sur le territoire du SMCNA, situées sur les communes de Nort-sur-Erdre, Savenay, Blain et Drefféac. Elles ont pour rôle :

- la collecte d'objets sur les lieux de dépôts ou en déchetteries (conteneurs-relais),
- le tri et la valorisation pour donner une seconde vie aux objets inutilisés,
- la vente de ces objets dans des boutiques solidaires,
- la sensibilisation du public à l'enjeu de la réduction des déchets.



En 2019, la quantité d'objets récupérés en tonnes pour les 4 sites a augmenté de 13% par rapport à 2018 : respectivement 461,3 tonnes contre 408,7 tonnes.

Sur la boutique de Blain, les tonnages entrants ont sensiblement augmenté avec 109,2 tonnes déposées en 2019 contre 96,1 tonnes en 2018.

Concernant le devenir des objets déposés, la répartition des exutoires en 2019 reste à peu près la même qu'en 2018 : 35% ont été valorisés en stock/vente, 53% ont été réorientés vers des filières de recyclage, et 12% ont fini en déchets ultimes.

Tonnage entrant
APPORT VOLONTAIRE PAR SITE (en T)

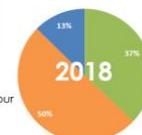
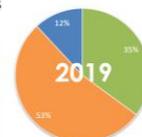
	2019	DELTA	2018
Blain	109,2 24%	13,1	96,1 24%
Savenay	169,8 37%	8,5	161,3 39%
Nort-sur-Erdre	155,7 34%	26,2	129,5 32%
Drefféac	26,6 6%	4,8	21,8 5%
Cumul	461,3	52,6	408,7

Evolution entre 2019 et 2018
• 13 % d'augmentation globale en tonnage

Tonnage sortant – Valorisation et déchets
CUMUL DE TOUS LES SITES (en T)

	2019	DELTA	2018
Stock / vente	189,1	5,4	183,7
Filière recyclage	285,6	36,2	249,3
Déchets ultimes	63,8	1,2	62,6
Total Entrant	538,5	42,8	495,7

Evolution entre 2019 et 2018
• Augmentation du tonnage entrant
• Flux tendu et sélection qualitative en valorisation pour limiter le stock et approvisionner les boutiques



En vue du futur déménagement de la boutique de Blain courant 2020 (fin de bail pour projet d'extension du Garage AD, propriétaire des locaux), des visites de sites ont été menées en 2019 avec le SMCNA et le Pays de Blain, et vont se poursuivre début 2020 afin d'assurer le maintien de l'activité de la Recyclerie sur la commune.